

AUXILIAIRES DE VIE EN GREVE

Le C.C.A.S. a décidé de réorganiser une partie du service
Maintien à domicile (Pôle handicap)

L'intégralité des agents du pôle est en grève car cette
réorganisation met en péril le service public

Ce pôle peut fonctionner avec une équipe de 23 agents.

Aujourd'hui le CCAS nous impose un fonctionnement à
16 agents sans anticiper les arrêts maladies, les temps de congés, de formation...
(Pour exemple à ce jour nous ne sommes que 12).

Si nous avons été écoutés et entendus, le pôle n'aurait pas été mis en place dans
la précipitation.

Les bénéficiaires sont délaissés et complètement perdus, du fait du changement
incessant d'intervenants et à la diminution des heures de prestation.

Les agents sont en souffrance et se sentent maltraitants.

De plus, en cette période de crise pétrolière, les agents ont dû attendre 2 mois
et demi le paiement de leurs indemnités kilométriques dans le cadre de leur
activité professionnelle (Les agents utilisent leur véhicule personnel).

Depuis des années, nous avons de nombreuses revendications (Prime de
dimanche et jours fériés, augmentation des effectifs, augmentation des quotités
de travail pour les agents le souhaitant)

Mais ce qui nous amène aujourd'hui à cesser le travail, c'est la situation des
bénéficiaires et la maltraitance accentuée par cette réorganisation.

Nous exigeons la suspension du pôle handicap, tant que ne sera pas recruté le
personnel suffisant, de manière immédiate et le retour au fonctionnement
antérieur.

